

AVIS DE L'OCRCVM

Avis sur les règles

Note technique

Règles des courtiers membres

Destinataires à l'interne :

Affaires juridiques et conformité

Audit interne

Comptabilité réglementaire

Crédit

Détail

Haute direction

Opérations

Pupitre de négociation

Personnes-ressources :

Bruce Grossman

Analyste principal de l'information,

Politique de réglementation des membres

416 943-5782

bgrossman@iiroc.ca

Chris Do

Analyste principal de l'information,

Politique de réglementation des membres

416 865-3020

cdo@iiroc.ca

18-0039

Le 9 février 2018

Liste des taux de marge variables (taux de couverture flottants) et des taux de marge (couverture) pour les erreurs de suivi à l'égard des produits sur indice canadien et américain admissibles

Cette liste est publiée tous les mois et donne les taux de marge à l'égard des produits sur indice canadien et américain dont l'indice est admissible à titre d'« indice » selon le sous-alinéa 9(a)(xii) de la Règle 100 des courtiers membres. Lorsque des produits sont admissibles à titre d'indices, ils peuvent donner lieu à l'utilisation de la méthode des taux de marge variables aux fins du calcul de la marge.

Rajustement en cas de violation

Lorsque la volatilité dépasse le seuil de volatilité établi pour les produits sur indice, lequel est décrit au sous-alinéa 9(a)(xii) de la Règle 100 des courtiers membres, le taux de marge variable est rajusté pour tenir compte de cette violation. Le rajustement s'applique pour une période minimale de 20 jours de



bourse, et au terme de cette période, le taux de marge variable est réduit si les calculs relatifs à l'intervalle de marge (intervalle de couverture) le justifient.

La liste est établie en fonction des données disponibles pour la période terminée le 7 février 2018, et est en vigueur à compter du 14 février 2018 et jusqu'à ce qu'elle soit remplacée par une liste subséquente.

La [liste des taux de marge variables \(taux de couverture flottants\) et des taux de marge \(couverture\) pour les erreurs de suivi à l'égard des produits sur indice canadien et américain admissibles](#) est accessible en format Microsoft Excel sur le site Internet de l'OCRCVM, dans la section « Manuel de réglementation », sous « Ressources complémentaires ».